

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Italien

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Italien	Jury par défaut	Tous les candidats	65	288	267	288	20	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Présenter des aptitudes au raisonnement conceptuel et à la logique.

Disposer d'une bonne maîtrise, écrite et orale, de l'anglais et de la 2e langue choisie.

Disposer d'une bonne maîtrise, écrite et orale, de la langue française.

Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques et sociétales des aires linguistiques et culturelles choisies.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence LEA se compose de l'étude de deux langues et de la civilisation des aires géographiques qui leur correspondent. Cette étude est complétée par une matière d'application de sciences sociales. Les enseignements en langues et civilisation représentent 75% des cours. Les enseignements en sciences sociales représentent 25% des enseignements (4h de cours par semaine). Les enseignements en langues étrangères appliquées visent à donner un excellent niveau dans deux langues étrangères mais également à fournir aux étudiants les compétences interculturelles nécessaires dans le monde de l'entreprise. Les sujets ayant trait à l'économie, l'histoire et l'actualité socio-politique jouent un rôle fondamental. Pendant leur cursus, les étudiants auront aussi la possibilité de passer un semestre ou une année en Italie ou dans un pays anglophone tout en poursuivant leurs études. Pour plus d'informations : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Licence LEA Anglais/italien repose sur trois piliers (deux langues étrangères et des matières d'application, notamment l'économie, la gestion, le management, et, en général, les sciences sociales). A cela se rajoute, en troisième année de licence, une spécialisation/ l'ouverture au monde de l'entreprise mais également à l'univers des organisations à but non lucratif et aux associations, à savoir le domaine de la coopération internationale.

Les candidatures doivent ainsi, dans l'idéal, montrer la présence des deux langues étrangères, en l'occurrence l'anglais et l'italien, et des disciplines proches du domaine d'application (sciences sociales, histoire-géographie, coopération). La licence LEA Anglais /italien ne prévoit pas de L0 en italien, et des mesures d'accompagnement (« oui si ») sont proposées aux candidats/es présentant des lacunes en langue italienne tout comme anglaise. Pour des débutants absolus il faudra prévoir beaucoup de travail à côté des cours et une discipline d'apprentissage très stricte, ce qui est gérable si le niveau d'anglais est au moins satisfaisant.

Bien évidemment il est important de mettre en valeur toute expérience dans un pays où on parle les langues qui font l'objet d'étude de la filière, y compris les éventuels petits stages et les séjours (étude, échange, stage, expérience de bénévolat, etc) , cela parfois aide à comprendre mieux un choix après un parcours qui n'est pas en lien avec la filière LEA.

Au cours des différentes années que la commission de vœux travaille en utilisant la plateforme de Parcoursup, il s'est avéré que des candidats demandent à accéder à la formation en LEA (parcours Anglais/ Italien) sans montrer de manière claire si la langue B a été étudié, à savoir l'italien. Cela implique que, faute de données et des notes, ces dossiers sont placés à la fin du classement, considérant ces étudiants comme étant débutants dans cette langue. Il est donc primordial que le candidat explique dans son projet professionnel les motivations pour lesquelles il demande cette langue et de quelle manière il l'a apprise, cela pour éviter qu'il soit considéré comme quelqu'un ayant omis volontairement un élément si important.

Dans la démarche d'analyse des dossiers les enseignements pris en considération ont été le Français, l'histoire et Géographie, les notes du baccalauréat des deux langues (Anglais et Italien) ainsi que la note du baccalauréat de Français, et la moyenne des deux langues tout au long du lycée. Le projet professionnel décrit dans la lettre de motivation justifie le choix de la filière de manière significative si le parcours du candidat est atypique et que des notes manquent.

Un conseil spécifique s'adresse au candidat qui changent de parcours universitaire et présentent ainsi des relevés de notes

universitaires. Dans ce cas, il serait souhaitable d'expliquer les motivations qui sont à la base de cette réorientation, en les détaillant dans le projet professionnel.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en anglais, en italien et en français		Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Essentiel
	Moyenne générale, résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie		Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Orthographe, capacités argumentatives		Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Essentiel
Savoir-être	Autonomie, attitude face au travail, implication		Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Complémentaire
	Ouverture au monde, curiosité, intellectuelle		Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation		Projet de formation motivé / Fiche Avenir activités et centres d'intérêt	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble Alpes